

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 18470

présenté par

Mme Bourouaha et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

-----

**ARTICLE 9**

Supprimer

l'alinéa

22.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les auteurs de cet amendement s'interrogent sur la pertinence de supprimer la référence à l'article L. 2331-1 qui désigne les syndicats professionnels dans le cadre de l'obligation d'engager une négociation sur la prévention de l'exposition aux risques professionnels.